M-586

Motion du 18 janvier 2006 de MM. Jean-Louis Fazio et Roman Juon: «Pour que les places de jeux soient équipées de jeux pour enfants handicapés».

(ainsi amendée et renvoyée à la commission des travaux
par le Conseil municipal lors de la séance du 10 avril 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

– que la Ville de Genève a réalisé plus de 100 places de jeux sans avoir prévu, à quelques exceptions près, des engins et aménagements conçus pour des enfants à motricité réduite;

– qu'une expérience de réalisation de jeux a été faite à la Petite Arche, institution spécialisée pour des enfants handicapés;

– qu'une installation d'un ensemble de jeux similaire a été mise en service à l'Association Montbrillant Communication Surdité;

– que, enfin, le préau de l'école Carl-Vogt a été équipé de façon à accueillir une élève malvoyante,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier l'opportunité de prévoir des installations pour les enfants handicapés dans quelques aménagements de places de jeux.